



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

UGGC Avocats coopte deux collaborateurs en qualité de Counsel

- UGGC Avocats, cabinet pluridisciplinaire en droit des affaires, annonce la promotion, en qualité de Counsel, de Marine Lamotte en droit social et d'Alexis Weil en contentieux/arbitrage.
- Le cabinet regroupe désormais 25 Counsel pour un effectif global de 160 personnes dont 130 avocats parmi lesquels une trentaine d'associés.
- En cooptant 2 professionnels ayant mené une grande partie de leur carrière au sein du cabinet, UGGC Avocats entend renforcer encore davantage son modèle managérial fondé sur la transmission aux jeunes générations.

Paris, le 6 février 2020 – UGGC Avocats, cabinet français indépendant spécialisé en droit des affaires, annonce la cooptation de deux collaborateurs en qualité de Counsel : Marine Lamotte en droit social et Alexis Weil en contentieux/arbitrage.

Marine Lamotte exerce ses fonctions au sein du département « Droit Social » qu'elle a rejoint en tant que collaboratrice au début de sa carrière professionnelle en 2011. Aux côtés de Sophie Uettwiller, associée de ce département, Marine Lamotte conseille les entreprises dans leurs différentes obligations sociales. Elle a développé en particulier une grande expertise dans le droit des représentants du personnel et de la négociation collective.

Alexis Weil exerce, quant à lui, au sein du département « Contentieux & Arbitrage » et intervient également en Droit immobilier. Il a rejoint le cabinet UGGC Avocats en janvier 2017 lors de l'arrivée de l'équipe historique de David Gordon-Krief, co-fondateur du cabinet SBKG & Associés. Praticien de l'arbitrage (CCI, CMAP, arbitrages ad-hoc) et du contentieux devant les juridictions étatiques, Alexis Weil représente régulièrement les clients du cabinet lors de leurs contentieux commerciaux et immobiliers en France et à l'étranger.

La promotion de deux collaborateurs au rang de Counsel illustre la volonté du cabinet de reconnaître et d'encourager ses talents afin d'assurer aux clients une continuité dans la qualité des services proposés.

Jean-Jacques Uettwiller, associé-fondateur d'UGGC Avocats, commente : « La promotion de Marine et d'Alexis s'inscrit bien entendu dans le cadre d'une solide expérience dans leurs domaines respectifs mais aussi dans une volonté de notre part de valoriser nos collaborateurs afin d'assurer à nos clients les compétences d'une équipe pérenne. La fidélisation des nouvelles générations constitue ainsi l'un des piliers

de notre positionnement de ‘cabinet de Client’ qui repose sur l’idée que la connaissance approfondie du client et de son métier crée de la valeur ».

Biographies



Marine Lamotte, 34 ans, Counsel

Expertise : droit social.

- Promue Counsel d'UGGC Avocats en janvier 2020.
- Rejoint UGGC Avocats en tant que collaboratrice en 2011.
- Admise au barreau de Paris en 2011.
- Formation :
 - École de Formation du Barreau de Paris en 2010-2011.
 - Master Recherche de Droit des Affaires et de l'Économie obtenu en 2010 à l'Université Paris I Panthéon Sorbonne.
 - LL.M de Droit des Affaires obtenu en 2009 à l'Université de Montréal, Canada.



Alexis Weil, 34 ans, Counsel

Expertises : contentieux & arbitrage, droit immobilier.

- Promu Counsel d'UGGC Avocats en janvier 2020.
- Rejoint UGGC Avocats en 2017 en tant que collaborateur.
- Rejoint le cabinet SBKG & Associés en 2011 en qualité de collaborateur.
- Admis au barreau de Paris en 2011.
- Admis au barreau de New York en 2008.
- Intègre Lovells LLP en tant que juriste en 2007.
- Formation :
 - Master 2 de Droit des Affaires obtenu en 2008 à l'Université Paris X – Nanterre.
 - LL.M. de droit international obtenu en 2007 à l'American University, Washington D.C., Etats-Unis.
 - LL.B. en droit anglais obtenu en 2006 à l'Université d'Essex, Royaume-Uni

À propos d'UGGC Avocats

Fondé en 1993, UGGC Avocats est l'un des tout premiers cabinets d'avocats d'affaires indépendants en France. Actif aux côtés des entreprises privées, des entités publiques comme des personnes physiques, il dispose d'une gamme riche de prestations juridiques et fiscales et d'une très grande capacité d'intervention à l'international, que ce soit grâce à ses bureaux en Europe (Paris, Marseille et Bruxelles), en Afrique (Casablanca), en Asie (Shanghai et Hong-Kong), en Amérique du Sud (Sao Paulo et Belo Horizonte) ou à son réseau de correspondants de premier rang. Se positionnant comme un « cabinet de Client », il fonde notamment son approche sur la capacité de ses départements à intervenir de façon transversale et à déployer, selon les besoins, une palette complète d'expertises. UGGC Avocats est composé de plus de 150 avocats et juristes, dont une trentaine d'associés ; il a affiché un chiffre d'affaires d'environ 32 millions d'euros en 2018.

Contact media

Enderby

Maxime Germain – Tél : +33 (0)6 68 27 93 59 – mge@enderby.agency

Marie Grillet – Tél : +33 (0)6 45 42 91 00 – mgr@enderby.agency